

LA POSTE EN MOSELLE

1940 - 1945

Tome 2

Les timbres au type « HINDENBURG » surchargés « Lothringen »

Les entiers postaux

Les timbres allemands utilisés en Moselle

Les tarifs postaux

Les oblitérations ferroviaires

Les marques et cachets de service

Les marques et cachets de franchise

La poste de service allemande en Moselle

Les empreintes des machines à affranchir

Les préoblitérés de Metz 3

La censure postale

La poste militaire américaine en Moselle

Les timbres de la libération de Metz et Forbach

Iconographie



ASSOCIATION DES **SPECIALISTES**
EN MARQUES POSTALES ET OBLITERATIONS
D'ALSACE - LORRAINE

2005

III. LES TIMBRES ALLEMANDS UTILISES EN MOSELLE

1. LES TIMBRES UTILISES PAR LES PARTICULIERS.

Il s'agit des timbres-poste disponibles aux guichets au moment de l'annexion et ceux émis jusqu'à la libération.

Dans le tome 1, nous avons écrit qu'à partir du 21 août 1940, seuls les timbres au type « Lothringen » et la série émise le 5 novembre 1940 au profit des œuvres du secours d'hiver étaient autorisés, ceci jusqu'au 14 juillet 1941. Les fonctionnaires allemands détachés ou mutés en Moselle pouvaient utiliser les timbres au type « Hindenburg » sans surcharge.

On peut ainsi faire un petit inventaire non exhaustif des timbres allemands utilisés :

- Avant le 14 juillet 1941 :
 - Timbres Hindenburg sans surcharge : assez peu courants sur le courrier des fonctionnaires, plutôt rares sur le courrier mosellan.
 - Timbres du secours d'hiver de 1940 : courants sur le courrier philatélique des allemands de passage ou qui envoyaient des lettres pour les faire oblitérer, rares sur le courrier mosellan et sur le courrier des fonctionnaires.
 - Autres timbres allemands : rares tant au point de vue complaisance que sur courrier réel.
- A partir du 15 juillet 1941 :
 - Timbres Hindenburg sans surcharge : rares sur le courrier des fonctionnaires, plus courants que dans la période précédente sur le courrier mosellan, surtout sur les bulletins de colis postaux.
 - Timbres du secours d'hiver de 1940 : voir période précédente.
 - Timbres au type Hitler émis à partir du 1^{er} août 1941 : très courants. Jusqu'au 31 décembre 1941, ils servent de complément à la série Lothringen, qui reste largement majoritaire sur le courrier. A partir du 1^{er} janvier 1942, les timbres Lothringen n'étant plus valables, les timbres au type Hitler représentent 99,9 % des affranchissements. Bien entendu certaines faciales sont rares.
 - Timbres commémoratifs : ils sont pratiquement tous avec surtaxe. Ils n'apparaissent que sur du courrier philatélique.



Lettre d'un fonctionnaire de Saint-Avold du 22 février 1941 pour Pforzheim, affranchie avec un 30 pf. au type Lothringen et un bloc de quatre du 3 pf. de l'œuvre du secours d'hiver.

IV. LES TARIFS POSTAUX FRANÇAIS ET ALLEMANDS

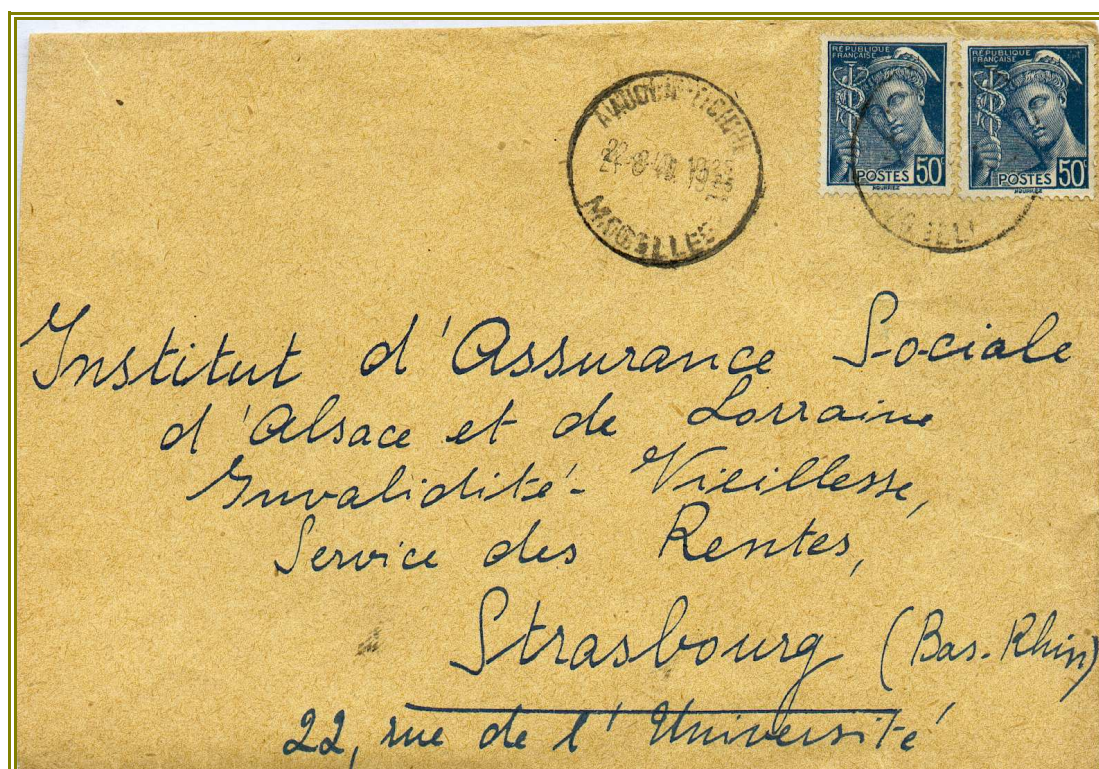
1. LES TARIFS POSTAUX FRANÇAIS EN VIGUEUR EN JUILLET-AOÛT 1940.

Cette période est très courte, elle débute à la réouverture des bureaux, à partir du 17 juillet et se termine le 20 août, veille de l'introduction des timbres « Lothringen ».

Pendant les trois jours, 21, 22 et 23 août, où existait la possibilité d'affranchissements mixtes, c'est le tarif allemand qui était appliqué avec conversion du franc en pfennigs, sur la parité de 1 franc correspondant à 5 pfennigs. Mais, pendant ces trois jours de tolérance, nous avons rencontré quelques rares lettres affranchies en timbres français au tarif français.



Lettre locale de Metz du 7 août au port de la lettre du 1^{er} échelon du tarif français.



Lettre d'Audun le Tiche du 22 août pour Strasbourg au port de la lettre du 1^{er} échelon du tarif français.